

Projet Mine Arnaud

Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Jeudi 18 février 2016

**Hôtel Gouverneur
666 Laure, Sept-Îles**

Membres présents	Organisme
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Émilie Paquet	Chambre de commerce de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, Ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, Canton Arnaud
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Caroline Hardy	Mine Arnaud
Kateri Jourdain	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Berto Frattin	ZEC Matimek

Membres absents

Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Jean-Marie Chouinard	Citoyen, Ville de Sept-Îles
Stéphane Trépanier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam

Autres participants

Martin Tremblay	Mallette (analyse)
Véronique Gilain	Mallette (animation)
Denis Cléments	Ville de Sept-Îles

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Gervais Gagné demande d'ajouter au point « Divers » le sujet : livre vert sur l'acceptabilité sociale. Suite à cet ajout, la proposition d'ordre du jour est acceptée.

3. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre

Mme Gilain demande aux participants si le compte rendu de la dernière rencontre reflète bien les propos tenus. Les participants présents lors de cette rencontre attestent la conformité du compte rendu. Mme Kateri Jourdain demande par contre qu'il soit inscrit « siège vacant » pour ITUM. Mme Gilain souligne que la correction sera également apportée aux comptes rendus antérieurs. Suite à la modification, le document est accepté.

4. Suivi CCS

A – Représentation

Mme Gilain informe l'assemblée qu'en raison d'un mouvement de personnel, M. Nicolas Lapierre a été nommé par la FTQ-Métallos pour siéger au CCS en remplacement de M. Dominic Lemieux. De plus, elle fait lecture d'une lettre de démission reçue de M. Jean-Marie Chouinard, représentant des citoyens. Une discussion s'en suit sur la pertinence de remplacer immédiatement ce départ. Il est finalement convenu que le poste demeurera vacant jusqu'à une reprise significative du projet et qu'alors, un processus formel de sélection soit enclenché pour recruter un représentant de la société civile.

B – Rapport annuel

Mme Caroline Hardy souligne que ce point sera discuté dans son suivi du volet environnement.

5. Suivi du projet

A – Avancement du projet

M. Michel Lafontaine informe les membres des développements depuis la dernière rencontre du comité :

- Mine Arnaud a fait l'embauche d'un expert du phosphate, M. Najib Moutia, dont le mandat est d'identifier des acheteurs potentiels pour la production de Mine Arnaud.

- Des tests en laboratoire ont été effectués sur le minerai et les résultats confirment l'excellente qualité du produit.
- Investissement Québec poursuit sa recherche d'investisseurs. Des discussions ont d'ailleurs été initiées avec deux joueurs majeurs. Même s'il s'est retiré en tant qu'investisseur, Yara fait toujours partie des discussions à titre d'acheteur potentiel, mais aucune entente ne lie les deux parties.
- M. Rock Néron a récemment quitté ses fonctions pour la retraite. Son poste ne sera pas comblé pour le moment.
- Mine Arnaud a fait l'embauche d'une adjointe administrative, Mme Ruth Portugal.

M. Denis Cléments questionne l'intérêt de Mine Arnaud envers les actifs de Cliff Natural Ressources à Pointe Noire. M. Lafontaine confirme qu'une liste d'équipements a été réservée pour Mine Arnaud et que si l'achat se concrétise, cela représenterait un gain sur le coût du projet.

M. Luc Dion questionne l'état des discussions avec ITUM. M. Lafontaine souligne que, dans le contexte de la campagne électorale en cours, les discussions sont au neutre. Il précise cependant que ce dossier est prioritaire pour Mine Arnaud.

B – Communication / Relations avec le milieu

Mme Jourdain présente une synthèse des commentaires reçus à l'égard de l'animation et du déroulement des rencontres. Mme Gilain précise que les ajustements requis seront apportés pour adapter la prestation de service aux attentes du comité. Au bilan des activités réalisées depuis la dernière rencontre, Mme Jourdain souligne la diffusion d'une info lettre l'automne dernier, pour faire le point sur l'évolution du projet, présenter la nomination de M. Lafontaine et résumer les travaux terrains réalisés en cours d'année. Elle ajoute qu'une version innue du site internet est en développement et sera disponible d'ici la mi-mars.

Mme Jourdain questionne l'opinion des membres pour continuer à promouvoir Mine Arnaud auprès de la communauté. M. Gervais Gagné propose l'utilisation d'un drone pour ajouter au site internet de Mine Arnaud des images aériennes du site. Mme Charlotte Audet souligne que le suivi photos réalisé lors de la construction du centre aquatique a été très apprécié de la population. Mme Jourdain précise que des photos aériennes sont déjà disponibles et ajoute qu'un suivi photo est un moyen de communication intéressant. Après discussion, les

membres reconnaissent qu'à l'étape actuelle du projet, comme le promoteur n'a rien de nouveau à annoncer, le rayonnement est plus difficile. Les membres soulignent par contre que le CCS n'a pas le mandat de promouvoir le projet, mais précise qu'à terme, le CCS devrait avoir son propre plan de communication pour annoncer ses activités et rendre compte.

C – Environnement / Technique

Mme Hardy informe les participants que Mine Arnaud est toujours en attente d'une réponse du fédéral à l'égard de l'évaluation environnementale. Le délai normal étant expiré, la décision attendue demeure tributaire de l'agenda de la Ministre. M. Dion souligne que la Chambre de commerce a fait des représentations pour faire avancer le dossier.

Mme Hardy précise que le projet est également assujéti au règlement sur les effluents des mines et métaux (REMM) puisqu'il a un impact sur certains plans d'eau et l'habitat du poisson. Une consultation publique menée par Environnement Canada est d'ailleurs prévue en mars à Sept-Îles. Elle souligne que les documents à ce sujet seront déposés à la bibliothèque Louis-Ange-Santerre.

Mme Hardy précise que, sur le terrain, l'installation des puits a été complétée à la fin janvier. Elle ajoute que l'échantillonnage débutera vers la fin mars pour se compléter en juin. Elle précise que l'état de référence serait disponible vers la fin juin. M. Dion demande si un partage des données est prévu, notamment avec l'Inrest. Mme Hardy répond que oui. Mme Stéphanie Prévost demande d'inclure à la liste de partage de données, l'OBV Duplessis. M. Dion propose que l'état de référence soit présenté à la prochaine rencontre du CCS avant d'être rendu disponible via le site internet. Mme Hardy prend note de la demande.

Mme Hardy rappelle aux membres qu'un rapport est requis pour faire le bilan des activités réalisées par le CCS au cours de sa première année d'opération. Elle précise que MALLETTTE est en mesure d'en préparer une première ébauche. Les membres conviennent qu'une version préliminaire leur soit transmise par courriel d'ici la fin mars, pour commentaires. Mme Gilain précise que les commentaires de chacun seront intégrés et qu'elle fera un suivi auprès de tous si certains commentaires sont contradictoires.

6. Divers

A – Livre vert

M. Gagné propose que le CCS dépose un mémoire dans le cadre de la commission parlementaire à venir suite au dépôt par le gouvernement du Québec d'un livre vert sur l'acceptabilité sociale. Après discussion, il est convenu de ne pas y participer puisque ce n'est pas le rôle du CCS.

B – Canton Arnaud

Mme Émilie Paquet questionne le promoteur sur l'état des discussions avec les résidents du canton Arnaud. Mme Jourdain mentionne qu'ils ont été informés du départ de M. Néron et que M. Hugo Latulippe était maintenant la personne responsable du cadre d'entente. Elle ajoute que les gens ont bien collaboré pour l'activité d'arpentage et souligne qu'ils sont très patients, considérant le ralentissement dans le développement du projet. Mme Paquet propose de leur communiquer qu'aucun travail terrain n'est prévu cet été.

M. Jean-Claude Vigneault demande si l'entente est transférable advenant la vente de la propriété. Mme Jourdain répond que non. Elle précise qu'à date, près de 40 % des résidents de la zone 1 ont accepté le cadre d'entente, alors que quelques signatures restent à obtenir pour la zone 2.

7. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, Mme Gilain clôt la rencontre.

Fin de la rencontre : 15 h 00